Offre valable jusqu'au 15 novembre 2026

La Ville de Herstal recherche

Un infirmier (H/F/X)

📍 **Centre de santé |** 🗓️ **Contrat à durée déterminée (6 mois) en vue d'engagement à long terme**
⏱️ **18h30 par semaine**

Vous avez le sens du service public et souhaitez donner du sens à votre carrière au niveau local ?

Devenez notre nouveau collègue et portez les projets de notre Centre de santé !

Saisissez cette opportunité de booster votre carrière tout en jouant un rôle décisif auprès de notre population et de nos écoles !

Votre rôle

Assurer la **promotion de la santé** sur le territoire de Herstal tant au sein des écoles communales qu'auprès des citoyens, afin de favoriser la sensibilisation au dépistage, à la prévention, et d'améliorer l'accès à la santé.

Pour ce faire, vos activités sont réparties sur deux axes :

1. Milieu scolaire (environ 2.800 élèves de maternelle, primaire et spécialisé)

- Les missions :

 - Réaliser les bilans de santé et le suivi préventif des élèves ;
 - Assurer le suivi des dossiers médicaux des élèves et la tenue à jour des données ;
 - Mettre en œuvre le programme de vaccinations obligatoire et recommandé en milieu scolaire ;
 - Participer à la prophylaxie et au dépistage des maladies transmissibles ;
 - Mener des actions en promotion de la santé adaptées aux différents âges et selon les besoins des écoles ;
 - Assurer le relais avec les équipes éducatives des écoles, les parents et les partenaires extérieurs.

2. Citoyens (actions grand public) : organisation et animation d'événements de sensibilisation (journée mondiale du diabète, journée de la santé, le tabac…).

Profil :

Diplômes et conditions administratives :

- Ressortissant ou non de l'Union européenne ;
- Titulaire d'un **graduat** ou **bachelier** en **Soins infirmiers (A1),** assorti **obligatoirement** d'une spécialisation en santé communautaire (les diplômes obtenus dans un autre pays que la Belgique doivent obligatoirement être accompagnés d'une attestation d'équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ;
- En possession du permis de conduire de catégorie B et véhicule personnel ;

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage de vos données à caractère personnel par la Ville de Herstal. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.

- De bonne conduite, vie et mœurs (un extrait de casier judiciaire – modèle 1 sera demandé lors de l'engagement) ;

Compétences et aptitudes professionnelles :

- À même de vous exprimer parfaitement dans la langue française, tant oralement que par écrit ;
- À même d'utiliser de manière efficiente les logiciels courants (Outlook, Word et Excel) et disposé à vous former aux outils inhérents à la fonction ;
- Organisé, polyvalent et apte à gérer plusieurs dossiers en parallèle ;
- Au fait du Décret de la Communauté française du 14 mars 2019 relatif à la Promotion de la Santé à l'Ecole et à la promotion de la santé dans l'enseignement supérieur hors universités et ses arrêtés.

Qualités personnelles et déontologie :

- Particulièrement sensible à la réserve, l'éthique et la déontologie requises pour la fonction ;
- A l'aise face à un public multiculturel ;
- Enthousiaste à l'idée de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (un médecin, une infirmière et une administrative).

Atouts :

- Connaissance du logiciel IMS + ;
- Intérêt pour la thématique de la promotion d'une alimentation saine ;
- Expérience pertinente utile à la fonction.

Conditions 💼

Contrat à durée déterminée (six mois), en vue d'engagement à long terme.

Entrée en fonction souhaitée le 4 janvier 2027.

Régime de travail :

Les prestations (18H30 par semaine) seront réparties du lundi au vendredi, en **matinée**, selon un horaire à convenir entre 7H00 et 12H45.

Toutefois, des prestations en dehors de ces plages sont envisageables de manière ponctuelle, moyennant récupération des heures prestées, notamment dans le cadre des journées des actions spécifiques mises en place.

Congés annuels : 30 jours par an au minimum au prorata des prestations.

Rémunération :

Echelle B.1 : salaire mensuel brut à **temps plein** : 3.316,94 € mensuel brut sans ancienneté – 3.841,98 € avec 10 années d'ancienneté.

Valorisation de l'expérience : reprise de l'ancienneté acquise dans le secteur public sans limite de durée et maximum 10 ans dans le secteur privé (si l'ancienneté est jugée analogue).

Avantages et mobilité :

Déplacements :

- Remboursement des frais de transport en commun (50%) ;

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage de vos données à caractère personnel par la Ville de Herstal. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.

- Indemnité kilométrique pour les déplacements domicile - travail à vélo.
- Possibilité d'emprunter un véhicule de service pour les déplacements dans le cadre des missions (carburant compris).

Avantages (sous CDI) :

- Second pilier de pension ;
- Assurance hospitalisation à tarif avantageux ;
- Accès illimité à la piscine communale ;
- Réductions auprès de nombreux partenaires de la région.

Renseignements :

Fonction :

Madame Valérie **Bertholet**, graduée spécifique infirmière en santé communautaire au Centre de Santé

⇨ ☎️ Tél : 04 256 87 82 – mercredi de 13h30 à 16h30 **exclusivement**
⇨ 💻 mail : valerie.bertholet@herstal.be

Contrat & conditions :

Monsieur Pierre **Winandy**, gradué spécifique en Gestion des Ressources humaines

⇨ 💻 mail : pierre.winandy@herstal.be

Procédure :

- **Etape 1** : nous sélectionnons votre candidature sur la base de votre dossier ;
- **Etape 2** : nous vous invitons à un entretien : un échange sur votre parcours, vos compétences et vos motivations pour ce poste ;
- **Etape 3** : nous informons l'ensemble des candidats de la décision prise.

Candidature :

Ce défi vous inspire ?

Partagez-nous votre CV détaillé (dates et contenu des différentes missions) au format PDF à l'adresse ville@herstal.be avant le **15 novembre 2026**.

Exit la lettre de motivation classique : décrivez-nous en quelques lignes dans le corps de votre mail pourquoi ce projet vous ressemble !

Une copie du diplôme original (attestation provisoire acceptée si le diplôme a été obtenu l'année précédente ou en cours) et, le cas échéant, de l'attestation d'équivalence du diplôme vous seront réclamées avant l'entrée en fonction.

Les candidats ressortissants d'un pays hors Espace économique européen devront également transmettre une copie recto-verso de leur titre de séjour et du document autorisant le travail en Belgique.

Nous avons hâte de découvrir votre parcours en détail !

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage de vos données à caractère personnel par la Ville de Herstal. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.